



DEPARTEMENT
LOIRE

République Française
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE **St Marcel d'Urfé**
PROCES-VERBAL DE SEANCE
Séance du 07 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 2 juillet à 20 heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 7 juillet 2025 s'est réunie dans la salle du conseil municipal pour une séance ordinaire sous la présidence de Mr CROZET Guy, Maire

Nombre de membres en exercice : 8

Présents 7

Représentés : 0

Votants : 7

PRÉSENTS : Mme Jacqueline GUILLOT ; Mme Pascale MEILLAND.
Mrs Michel CHABRÉ ; Xavier COHAS ; Guy CROZET ; Xavier DEJOB ; Michel GROSBELLET.
REPRÉSENTÉS : .
ABSENTS EXCUSÉS : Emmanuel PHILIPPON
ABSENTS :
Secrétaire de séance : Michel CHABRÉ

Ordre du jour

- 1/ Choix du secrétaire de séance
- 2/ Approbation et signatures du Procès-verbal de la séance précédente
- 3/ Délibérations

- 1) Voirie 2025 : convention pour travaux supplémentaires
- 2) Parking mairie : Déplacement Armoire d'éclairage Public
- 3) Modification des statuts de la CCPU : exercice de la compétence « assainissement »
- 4) Appartement communal : proposition de location
- 5) DM du budget assainissement

4/ Compte-rendu de commissions

- SIEL

- ...

5/ Informations / questions diverses

- Fête du labour aux Albeigues (23 août)

-

Accueil et présentation de l'ordre du jour par M. le Maire.

1/ Choix du secrétaire de séance

Michel Chabré est désigné secrétaire de séance

2/ Approbation et signatures du Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion de Juin sera approuvé lors de la prochaine réunion.

1) Voirie 2025 : convention pour travaux supplémentaires

La voirie est une compétence de la CCPU. Cependant, chaque année, la commune prend à sa charge des travaux supplémentaires subventionnés à 50%. Cette démarche nécessite la signature d'une convention avec la CCPU, M le Maire demande l'autorisation de signer cette convention pour une somme de 29 885€.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des personnes présentes, autorise M le Maire à signer cette convention.

2) Parking mairie : Déplacement Armoire d'éclairage Public

Pour la réalisation du parking vers la mairie, il est nécessaire de déplacer le coffret électrique de l'éclairage public.

Le devis réalisé par le SIEL montre un coût total de 5 250€ avec un reste à charge pour la commune de 2 940€.

Après en avoir délibéré, le Conseil accepte ce devis à l'unanimité des personnes présentes et autorise le lancement des travaux.

3) Modification des statuts de la CCPU : exercice de la compétence « assainissement »

La CCPU a modifié ses statuts pour pouvoir prendre la compétence assainissement.

Les nouveaux statuts doivent être approuvés par une majorité de communes (*2/3 des Communes représentant plus de 50% de la population ou la moitié des communes représentant 2/3 de la population*) pour que le transfert de la compétence puisse être réalisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des personnes présentes accepte les nouveaux statuts

4) Appartement communal : proposition de location

Trois candidatures ont été reçues pour le petit logement au-dessus de la mairie, une personne de la commune et deux personnes extérieures. Après présentation des candidatures, M le Maire demande au Conseil de valider une candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la candidature de la personne résidant déjà sur la commune.

5) DM du budget assainissement

Le Trésor public demande à ce que les frais d'étude engagés pour le projet de l'assainissement des Bellets (4 368€) soient amortis et non pas mis en dépense de fonctionnement. Pour cela le budget assainissement doit faire l'objet d'une décision modificative pour inscrire cette somme en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement avec un amortissement sur 1 an.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité des personnes présentes cette décision modificative

4/ Compte-rendu de commissions

Urbanisme : Le géomètre interviendra le 10 juillet pour délimiter la parcelle du lotissement avant sa vente

Bâtiment : Rénovation intérieure église : attente disponibilité de l'entreprise VIETTI pour commencer les travaux.

Voirie : Les travaux sur les chemins sont en cours.

Pont de la Méma : attente disponibilité de l'entreprise Jacket.

SIEL : M Coffy du SIEL est venu présenté le bilan énergétique des bâtiments communaux. La consommation chauffage de la bibliothèque lui paraît importante, il propose ses services pour voir les améliorations possibles. Une nouvelle réunion sera programmée.

Sécurité : Suite au contrôle sécurité par la société DEKRA, quelques points sont à traiter notamment pour que les véhicules à 2 ou 4 roues ne puissent pas accéder aux jeux. Ce point sera étudié pour trouver la meilleure solution.

5/ Informations, questions diverses

Le nouveau mode de scrutin pour les élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants a été présenté au Conseil.

Un concours de labour aura lieu le samedi 23 août aux Albeigues.

Une réunion préparatoire se tiendra le 10 juillet à 14h à la sous-préfecture.

La fête patronale aura lieu le samedi 6 septembre. Les autorisations sont en cours de demande par le comité

Fin de la séance à 22h30

Fait à St Marcel d'Urfé Le 7 juillet 2025

Secrétaire de séance
Michel CHABRÉ

Le Maire
Guy CROZET